

RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC
11 Laurier Street / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau
Québec
K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

Revision to a Request for a Standing Offer

Révision à une demande d'offre à commandes

Regional Master Standing Offer (RMSO)
Offre à commandes maître régionale (OCMR)

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Ce besoin comporte des exigences relatives à la sécurité.

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Procurement Strategies Division / Division des stratégies d'acquisition
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, 11C1
Phase III, Tower C
Gatineau
Quebec
K1A 0S5

Title - Sujet SERVICES D'AIDE TEMPORAIRE	
Solicitation No. - N° de l'invitation E60ZN-110002/A	Date 2012-04-27
Client Reference No. - N° de référence du client E60ZN-110002	Amendment No. - N° modif. 011
File No. - N° de dossier 002zn.E60ZN-110002	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$ZN-002-24060	
Date of Original Request for Standing Offer Date de la demande de l'offre à commandes originale 2012-03-26	
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2012-05-08	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Riley, Stephanie	Buyer Id - Id de l'acheteur 002zn
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-1678 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 997-2229
Delivery Required - Livraison exigée	
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: COMME INDIQUÉ DANS LES COMMANDES SUBSÉQUENTES	
Security - Sécurité This revision does not change the security requirements of the Offer. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de la présente offre.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Acknowledgement copy required	Yes - Oui	No - Non
Accusé de réception requis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer. Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.		
Signature	Date	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
For the Minister - Pour le Ministre		

Solicitation No. - N° de l'invitation

E60ZN-110002/A

Amd. No. - N° de la modif.

011

Buyer ID - Id de l'acheteur

002zn

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60ZN-110002

File No. - N° du dossier

002znE60ZN-110002

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

**CETTE MODIFICATION 011 A POUR BUT DE MODIFIER LA DOC TELLE QUE DÉTAILLÉE
CI-DESSOUS ET DE RÉPONDRE À DES QUESTIONS**

MODIFICATIONS

À la page 7 de la modification 010 de la DOC,

Supprimer :

RÉPONSE 95

Dans la colonne E, rangée 80, de l'onglet Page couverture du modèle de réponse technique de la DOC, il devrait être indiqué ce qui suit : « Sous-volet 5f - Politiques et services consultatifs ». Le modèle de réponse technique de la DOC sera modifié pour tenir compte de ce changement.

Remplacer par :

RÉPONSE 95

Dans l'onglet page de couverture de la version anglaise du modèle de Réponse technique à une DOC, la cellule située à la colonne E, ligne 80 doit se lire come suit : « Sub-Stream 5f - Policy and Advisory Services ».

TOUTES LES AUTRES CLAUSES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTION 96

Nous sommes un fournisseur existant dans le cadre de l'offre à commandes et de l'arrangement en matière d'approvisionnement actuels et nous avons trois questions concernant la présente mise à jour.

- a. Votre guide pour remplir les critères obligatoires (O-2A, O-2B, O-2C) de la DOC et de la DAMA indique que les fournisseurs existants doivent fournir l'attestation pour les fournisseurs qualifiés dans le cadre de la DOC et de la DAMA actuelles en remplissant l'annexe A de la pièce jointe 1 de la partie 4 qui se trouve aux pages 20 et 21 respectivement. Étant donné que ce dossier de soumission est en format PDF, TPSGC nous permettra-t-il de copier-coller les renseignements dans un document Word ou fournira-t-il des modèles dans un autre format que nous pourrions remplir?
- b. Nous comprenons qu'afin de se voir attribuer une OC ou un AMA, les fournisseurs existants doivent fournir les attestations exigées. La demande de propositions (DP) exige que nous remplissions la partie 5, Attestation, afin d'être jugés conformes; toutefois, les attestations sont toutes en format PDF. Devons-nous copier-coller les attestations dans un autre format ou existe-t-il des modèles que nous pouvons utiliser?
- c. Nous savons que la présente mise à jour comprend les trois nouvelles catégories suivantes : conducteur/conductrice de niveau supérieur, analyse en évaluation et services de conception de niveau supérieur. En tant que fournisseur techniquement conforme antérieurement dans toutes les classifications existantes, devons-nous fournir des noms de ressources d'aide temporaire pour ces nouvelles classifications? Dans l'affirmative, combien de noms devons-nous fournir par catégorie?

a.

RÉPONSE 96

- a. Oui, TPSGC permettra aux offrants de copier et de coller l'information du document PDF dans un document Word. En outre, les soumissionnaires peuvent imprimer et remplir ledit document.
- b. Veuillez consulter la réponse a. ci-dessus.
- c. Les offrants qui ont été précédemment jugés conformes à l'ensemble des groupes auxquels de nouvelles classifications ont été ajoutées seront automatiquement qualifiés pour ces nouvelles classifications.

QUESTION 97

- a. Selon la formulation actuelle, afin d'être conformes, les ressources doivent pouvoir démontrer qu'elles ont obtenu trois contrats distincts par l'entremise de l'offrant. Nous pourrions proposer une ressource qui a travaillé pour le gouvernement fédéral à titre de spécialiste en approvisionnement pendant quinze (15) ans, au sein de cinq ministères différents, mais qui a obtenu un seul contrat à titre de conseiller indépendant par l'entremise de l'offrant. Accepteriez-vous de reformuler vos exigences pour nous permettre de proposer cette précieuse ressource possédant une expérience du gouvernement fédéral (la ressource pourrait être considérée conforme si elle était à l'emploi du gouvernement fédéral et ne doit pas être « employée » par l'offrant)? Bien sûr, nous pouvons fournir des copies des chèques de paie pour démontrer son expérience antérieure.
- b. Selon la formulation actuelle, afin d'être conformes, les ressources doivent pouvoir démontrer qu'elles ont obtenu trois contrats distincts au sein de la région de la capitale nationale (RCN). Nous remettons en question cette exigence, puisque en raison de leur nature, les ressources qui possèdent une vaste expérience peuvent se déplacer et travailler comme conseillers, par exemple pour TPSGC ou

Transports Canada à Montréal. Accepteriez-vous de formuler vos exigences pour nous permettre de proposer ces précieuses ressources expérimentées?

- c. Le groupe 5 comprend sept sous-groupes. Veuillez confirmer que nous pourrions proposer le nombre minimum de ressources (20) pour cinq sous-groupes seulement (quatre ressources par sous-groupe pour cinq sous-groupes pour un total de 20), être jugés conformes (dans l'hypothèse où nous nous conformons aux autres critères obligatoires) pour ces cinq sous-groupes et nous voir attribuer une OC ou un AMA?

RÉPONSE 97

- a. Le gouvernement du Canada étudiera la capacité de l'offrant à offrir des services d'aide temporaire et non pas les capacités des ressources d'aide temporaire. TPSGC n'accepte pas de reformuler les exigences.
- b. Le présent besoin vise la prestation de services d'aide temporaire dans le secteur de la capitale nationale; par conséquent, les offrants doivent démontrer qu'ils sont en mesure de fournir des SAT dans le RCN. Les ressources en SAT peuvent avoir voyagé et travaillé à l'extérieur de la RCN. Toutefois, cela doit avoir été effectué pour le compte d'un client de la RCN. Il y a des OC pour des SAT disponibles dans chaque région. Les fournisseurs peuvent se qualifier pour ces dernières.
- c. Afin de démontrer cette capacité à fournir des ressources de SAT, les soumissionnaires doivent proposer 20 noms de ressources d'aide temporaires pour le groupe 5. Les soumissionnaires peuvent inclure les quatre noms de ressources d'aide temporaires (dans moins de cinq sous-groupes) et aussi inclure les noms des ressources additionnelles pour les sous-groupes afin de répondre à l'exigence obligatoire consistant à fournir le nom de 20 différentes ressources d'aide temporaire dans le groupe 5. Si un offrant souhaite offrir des services uniquement dans un sous-groupe, il peut fournir le minimum de 20 noms de différentes ressources d'aide temporaire pour le groupe et au moins deux noms de ressources différentes pour le sous-groupe.

QUESTION 98

En ce qui a trait à l'invitation EN578-060502/D (arrangements en matière d'approvisionnement portant sur les SAT) :

Le modèle de réponse technique pour les SAT de 2008 contient des onglets dans le document Excel qui traitent les exigences en matière d'attestations et de paiement par carte de crédit. Ces onglets ne se trouvent pas dans le modèle de réponse technique de l'invitation EN578-060502/D. Veuillez confirmer que les exigences en matière d'attestation et de paiement par carte de crédit doivent être traitées à l'extérieur du modèle de réponse technique.

RÉPONSE 98

Oui, TPSGC confirme que les réponses nécessaires aux attestations de la partie 5 de l'invitation et aux exigences sur le paiement par carte de crédit doivent être fournies à l'extérieur du modèle de réponse technique.

QUESTION 99

Si nous sommes actuellement titulaire d'une OC ou d'un AMA, devons-nous répondre à l'article 4.3, Paiement par carte de crédit, de la section Paiement par carte? Je sais que nous avons rempli cette section en 2008, et vous devez avoir les renseignements dans vos dossiers. Si nous devons apporter des changements, où devons-nous l'indiquer dans notre réponse?

RÉPONSE 99

Oui, si vous souhaitez accepter le paiement par carte de crédit. Vous pouvez l'inclure à n'importe quel endroit dans l'offre technique.

QUESTION 100

Dans la page couverture du modèle de réponse technique, où il est indiqué « Veuillez indiquer la ou les classifications proposées pour l'invitation E60ZN-110002/A », devons-nous cliquer sur « oui » dans chaque classification pour laquelle nous sommes déjà jugés conformes? (Nous avons déjà fourni l'attestation à l'effet que nous respectons déjà ce critère oblitatoire et que vous avez tous les renseignements dans vos dossiers.)

RÉPONSE 100

Oui, tous les offrants doivent indiquer dans quelles classifications (nouvelles et existantes) ils souhaitent proposer des services.

QUESTION 101

- a. Dans la réponse de l'État à la question 18 c. relative à la DOC portant sur les SAT concernant la façon de se qualifier pour le groupe 5, il est énoncé ce qui suit : « Les offrants pourraient également proposer deux noms de ressources admissibles pour la classification gestion du matériel mais aucun pour la classification approvisionnement, et leur offre serait tout de même considérée comme admissible pour le sous-groupe. » En ce qui concerne les sous-groupes (du groupe 5), pourriez-vous expliquer davantage ce qui suit : lorsque plus de deux catégories sont offertes, si nous proposons deux noms de ressources d'aide temporaire (par exemple, un nom pour Ressources humaines, classification, et un nom pour Ressources humaines, rémunération), nous nous qualifierons pour ces deux catégories ainsi que pour les autres catégories de ce sous-groupe (gestion des ressources humaines)? Plus précisément : Ressources humaines – équité en matière d'emploi, général, relations de travail, dotation, planification de la relève et conception organisationnelle?
- b. La DAMA et la DOC demandent que trois clients différents soient proposés pour chaque groupe. Si des ressources d'aide temporaire ont été fournies à des personnes différentes et à des moments différents au sein de la même organisation (ministère ou société privée au sein de la région de la capitale nationale), ces références seront-elles acceptables et seront-elles considérées comme étant des clients différents?

RÉPONSE 101

- a. Oui.
- b. Veuillez vous référer à la définition de client à la page 14 de la DOC; « Client » désigne une entité juridique qui n'est pas une société affiliée de l'offrant, un membre d'une coentreprise à laquelle participe l'offrant ou toute autre entité ayant un lien de dépendance avec l'offrant. Si les trois personnes font partie de la même entité légale, cela est considéré comme un seul client.

QUESTION 102

- a. Nous avons remarqué que la colonne G du modèle de réponse technique prévoit l'entrée du nom du ministère client ou de l'entreprise cliente, mais que les cellules correspondantes contiennent des « valeurs restreintes » qui ne permettent pas d'entrer des noms d'entreprise. Dans le cas où le client est une entreprise, pourriez-vous confirmer qu'il est acceptable de sélectionner « Autre » pour la colonne G et, ensuite, d'indiquer le nom de l'entreprise et les coordonnées dans la colonne H?

- b. En ce qui concerne la proposition d'un minimum de 20 ressources, si nous avons fourni un conseiller à un client pour une affectation particulière et qu'à une date ultérieure, nous avons fourni le même conseiller au même client pour une affectation subséquente, pouvons-nous traiter ces affectations comme étant deux mandats distincts?
- c. Étant donné que l'État a prévu une période de presque six ans (à compter de mai 2006) pour les références appropriées relatives aux ressources d'aide temporaire, il est possible que nous éprouvions certaines difficultés à obtenir les coordonnées des responsables des clients qui sont déménagés ou ont pris leur retraite. Dans le ou les cas où l'État ne peut pas joindre les personnes-ressources à l'aide des coordonnées fournies, communiquera-t-il avec le soumissionnaire pour lui demander de fournir des documents pertinents (p. ex. factures payées par le client pour les services indiqués)?

RÉPONSE 102

- a. TPSGC confirme qu'il est acceptable de choisir *Autre* dans la colonne G et d'indiquer le nom de l'entreprise et les coordonnées de la personne-ressource dans la colonne H.
- b. Oui. Cependant l'offrant doit soumettre les noms d'au moins 20 ressources temporaires différentes par groupe.
- c. Oui. Dans les cas où l'État n'est pas en mesure de communiquer avec les références, il peut demander au soumissionnaire de fournir des pièces justificatives.

QUESTION 103

Selon la page 10 de la DOC (E60ZN-110002/A) :

Section II : Offre financière

Les offrants doivent présenter leur offre financière en conformité détaillée dans l'annexe B - Base de paiement. Le montant total de la taxe sur les produits et les services ou de la taxe sur la vente harmonisée doit être indiqué séparément, s'il y a lieu.

Les offrants doivent présenter leur offre financière lorsqu'ils saisissent dans le Système direct pour les SAT leur toute première révision hebdomadaire des tarifs, après la publication des offres à commandes.

Les offrants doivent saisir dans le Système direct pour les SAT les nouveaux taux horaires fermes pour la classification du personnel et le niveau d'expertise à l'égard desquels il sont conformes sur le plan technique. Ils doivent terminer de saisir le tout au plus tard cinq (5) jours ouvrables après avoir reçu de TPSGC un avis écrit à cet effet.

Au moment de présenter cette DOC, devons-nous fournir des renseignements pour la « Section II : offre financière »? Lorsque nous présentons la DOC, veuillez confirmer que nous devons présenter uniquement ce qui suit : Section I : offre technique, Section III : attestations, et le modèle relatif aux ressources techniques rempli.

RÉPONSE 103

Les soumissionnaires n'ont pas à remettre la section II : Offre financière à la date de clôture de la DOC.

Les soumissionnaires doivent remettre la section I : Offre technique, la section III : Attestations, ainsi que le modèle de ressource technique rempli.